

Douai, le 4 janvier 2023.

Mesdames et Messieurs les représentants des  
coopératives scolaires et des foyers coopératifs OCCE  
Mesdames et Messieurs les adhérents individuels

Nos références : JPM/FS/DT/2023.003ce

Objet : convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Mesdames, Messieurs, cher·e·s collègues,

Conformément aux statuts de notre association, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle qui se réunira le mercredi 18 janvier 2023 à 14h00, dans les locaux de l'école Condorcet, 20 rue des Patriotes à Wattrelos, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- vote pour l'approbation des modalités d'organisation de l'assemblée générale,
- vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 février 2022,
- vote pour l'approbation des termes du rapport moral et du rapport d'activités,
- vote pour l'approbation des termes du rapport financier,
- vote sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2022,
- suivi de la motion d'orientation 2021/2024 et projet d'activités 2023/2024 (débat et vote),
- budget 2023/2024 (débat et vote),
- vote sur le renouvellement des mandats des administrateurs.

**Vraisemblablement, le quorum ne pourra pas être atteint lors de cette première réunion.**  
L'assemblée générale sera donc convoquée à nouveau, pour délibérer sur le même ordre du jour :

**Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 14:00**  
**dans les locaux de la Maison des Associations**  
**Avenue des Potiers à Douai**

Pour le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée, vous avez néanmoins la possibilité de vous exprimer en donnant pouvoir à la personne (membre de l'association) de votre choix.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, cher·e·s collègues, l'expression de nos salutations coopératives les meilleures.

Le Président de l'OCCE du Nord,



Jean-Pierre Mollière.

